



FICHE TECHNIQUE

212809

FRITE CLEAN

**NETTOYANT DEGRAISSANT ALCALIN
SPECIAL ENTRETIEN DES FRITEUSES
ELIMINATION DES GRAISSES ET HUILES CUITES DE FRITURE
USAGE PROFESSIONNEL**

FRITE CLEAN est une préparation à base d'hydroxyde de sodium, d'additifs de nettoyage et de pénétration.

Éléments de composition autorisés par l'arrêté du 8 septembre 1999 modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013 relatif aux produits de nettoyage des surfaces et objets pouvant entrer au contact de denrées alimentaires, produits et boissons de l'homme et des animaux.

CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Etat physique	: POUDRE
Masse volumique en G/L	: 1115 G/L +/- 20G/L
Réaction chimique	: FORTEMENT ALCALINE
PH à 5% dans l'eau	: 14 ENVIRON
Couleur	: BLANCHE
Odeur	: ALCALINE CARACTERISTIQUE
Inflammabilité	: NON INFLAMMABLE



PROPRIÉTÉS PRINCIPALES

FRITE CLEAN saponifie et solubilise les graisses carbonées ou non, d'origine végétale ou animale, graisses figées, solidifiées ou carbonisées.

FRITE CLEAN dissocie et dégraisse les agglomérats, dépôts d'aliments parvenus à un degré de carbonisation élevé.

FRITE CLEAN est compatible pour le nettoyage des surfaces en inox, polyéthylène, polypropylène.

FRITE CLEAN spécial pour le nettoyage, dégraissage des friteuses industrielles, fours, broches, grills, hottes de cuisine en acier inoxydable, gros matériels et surfaces en aciers, paillasse carrelées, dans les locaux de préparation des aliments, dans les cuisines, ateliers de préparation de plats cuisinés, traiteurs, restaurants, boulangeries, charcuteries, pâtisseries, rôtisseries.



MODES ET DOSES D'EMPLOI

Nettoyage dégraissage de circuits, d'installations d'appareils de traitements thermiques, friteuses.

• **Nettoyage de bacs de friteuses, batteries de cuisine en inox** : faire une solution de 5 à 8% (500 à 800g pour 10 litres d'eau). Laisser agir 10 à 15 minutes dans le bac de la friteuse thermostaté à 70 – 80°C.

• **Nettoyage en circuit fermé** : faire une solution de 1 à 2% (100 à 200g pour 10 litres d'eau). Faire circuler 10 à 15 minutes. La concentration d'utilisation en dilution dans l'eau peut être modulée suivant l'état des surfaces, par exemple de 5 à 15% pour des surfaces plus fortement souillées.

• Après dégraissage rincer abondamment à l'eau claire.

• L'application sur surfaces métalliques tièdes accélère le nettoyage.

RECOMMANDATIONS



H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Matériel de protection minimum recommandé	
	Gants caoutchouc nitrile type gants ménage
	Lunettes de protection à coques contre les projections de liquide.

PRÉCAUTIONS et CONTRE INDICATION :

Contient de l'hydroxyde de sodium e du metasilicate de disodium

Contient - moins de 5% de : phosphates

Eviter le contact avec les yeux.

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé.

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec beaucoup d'eau.

En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente)

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Refermer l'emballage après chaque utilisation.

Refermer l'emballage après chaque utilisation pour éviter toute prise d'humidité et prise en masse de la poudre.

. Produit fortement ALCALIN : ne pas utiliser sur métaux en alliages légers, surfaces peintes, matières plastiques et autres surfaces sensibles aux produits alcalins.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés

EXRAIT CONDITIONS DE VENTE :

Assurance qualité ISO 9001

Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la **date limite d'utilisation optimale conseillée (DLUOC) est de un an**. En conséquence l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité.

Nota : les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27/03/1987 mis en vigueur au 01/01/1988.